

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 3 MARS 2016 – 19 H 00
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :

- Mesdames Nicole BRICHE et Charline DENIS, Messieurs Alain KEMPYNCK et Mickaël DUHAUT, absents excusés.

- Madame Jennifer DELLA-RICCA, absente.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Voltaire BOUQUE présente le D.O.B.

1) Obligations Légales.

Le D.O.B. est obligatoire pour les Communes de plus de 3 500 habitants, (art. L.2312-1, L.3312-1, L.4311-1, L.5211-26 du C.G.C.T.).

Le D.O.B. n'a aucun caractère décisionnel.

La tenue du D.O.B. doit faire l'objet d'une délibération pour permettre au représentant de l'État de s'assurer du respect de la loi.

Le contenu des débats n'est pas précisé dans les textes.

2) Contexte Economique et Social.

➤ La dette publique :

- 2 103,2 milliards d'euros à la fin du 3^{ème} trimestre 2015 (soit 96,3 % du P.I.B.), soit une augmentation de 72 milliards par rapport à 2014.

➤ Le déficit budgétaire :

- 70,5 milliards d'euros fin 2015.(3,8 % du PIB), soit une réduction du déficit de 11,5 milliards par rapport à 2014.
- Objectif 2016 : 3,3 % du P.I.B.

➤ Le taux de croissance :

- + 1,1 % pour l'année 2015.
- + 1,5 % prévu en 2016.

➤ L'inflation :

- + 0,2 % en 2015.
- + 1 % prévu en 2016.

➤ Le chômage :

- 3 590 600 demandeurs d'emploi de catégorie A fin

2015 soit 10,5 % de la population active.

3) La loi de finances 2015.

➤ L'enveloppe Globale :

.Réduction programmée des concours de l'État sur la période 2015-2017 avec une baisse prévue des dotations aux collectivités locales de 11 milliards d'Euros.

➤ La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) :

La réduction de la DGF est la principale disposition concernant les collectivités locales. La contribution au redressement des Finances Publiques des collectivités est fixée à 3,67Md € en 2016. Pour Beuvry, l'impact est estimé à – 153 000 € sur la dotation forfaitaire.

Pour information, une réforme de la DGF est envisagée pour 2017, elle se composerait d'une dotation de base, d'une dotation de ruralité et d'une dotation de centralité. L'objectif est de la rendre plus lisible et plus juste.

➤ Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) :

- Instauré en 2012 pour un montant total de 150 millions d'euros, il s'élèvera à 1 milliard d'euros en 2016, soit une progression du Fonds de 220 millions d'euros par rapport à 2015.

➤ La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :

- Son montant progresse de 200 millions d'euros.

➤ Le fonds d'Amorçage

- Le fonds d'amorçage en faveur de la mise en place d'activités périscolaires pour les communes est pérennisé.

➤ La fiscalité :

- La revalorisation forfaitaire des bases d'imposition locales est fixée à + 1 % (0,9 % en 2015).

➤ Le F.C.T.V.A. :

- Intégration des dépenses d'entretien du patrimoine bâti et de la voirie pour le calcul du Fonds de Compensation de la TVA.

4) Bilan de l'Exercice Financier de l'année 2015 :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

ÉVOLUTION DES RECETTES

	2015	2014	2013	2015/2013 en %
Recettes de l'exercice	8 388 000	8 274 000	9 044 000	-7,82
Report N - 1	1 250 000	1 170 000	1 150 000	8,69
Total recettes	9 638 000	9 444 000	10 194 000	-5,45

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

	2015	2014	2013	2015/2013 en %
Dépenses de l'exercice	7 379 000	7 045 000	7 875 000	-6,29

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT

	2015	2014	2013	2015/2013 en %
Excédent de l'exercice	2 259 000	2 398 000	2 319 000	-2,65

- **SECTION D'INVESTISSEMENT**

ÉVOLUTION DES RECETTES

	2015	2014	2013	2015/2013 en %
Recettes de l'exercice	3 519 000	2 178 000	4 066 000	-13,45
Report N - 1	742 000	788 000		
Total recettes	4 261 000	2 966 000	4 066 000	4,79

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

	2015	2014	2013	2014/2012 en %
Dépenses de l'exercice	2 345 000	2 224 000	3 163 000	-25,86
Report N - 1			114 000	
Total dépenses	2 345 000	2 224 000	3 277 000	-28,44

• ÉVOLUTION DU RÉSULTAT

	2015	2014	2013
Excédent de l'exercice	1 916 000	742 000	788 000

• ÉVOLUTION DES RESTES A RÉALISER

	2015	2014	2013	2015/2013 en %
RAR en recettes	553 000	504 000	469 000	17,91
RAR en dépenses	2 306 000	2 080 000	1 961 000	17,59

• EXÉCUTION DU BUDGET

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Intitulé	Montant 2015	Montant 2014	Montant 2013	2015/2013 en %
Total recettes du budget ville	14 452 000	12 914 000	14 729 000	-1,88
Total dépenses du budget ville	12 030 000	11 349 000	13 113 000	-8,25
Résultat	2 422 000	1 565 000	1 616 000	49,87

• Commentaires :

• *L'exercice 2015 se caractérise par :*

- *des restes à réaliser en dépenses d'équipement représentant 42,81 % des dépenses prévues qui tiennent en partie à l'important chantier « Léo Lagrange » en cours.*
- *une épargne de gestion correcte qui permettra de dégager une capacité d'autofinancement raisonnable pour 2016.*

5) Etat de la Dette.

Endettement	En milliers d'euros	Euros par habitant	
		Beuvry	Moyenne de la strate 2014
En cours de la dette au 01/01/2016	2 142	225,87	870
Annuité de la dette	372	39,22	112

Capacité de désendettement (encours de la dette/Epargne brute) :

- BEUVRY : 1,74 an (moyenne de la strate en 2013 : 4,6 ans).

Vu le capital restant dû, Monsieur DUMONT s'étonne que l'annuité figurant sur le diagramme de remboursement 2015 soit supérieure à 2014.

Monsieur BOUQUE répond que la progression de l'annuité en 2015 est due à un premier remboursement en 2015 de l'emprunt de 900 000 € dont le capital restant dû apparaîtra au 1er janvier 2016.

6) Les orientations budgétaires 2016

Les perspectives budgétaires qui vous sont proposées ci-après tiennent compte des informations actuellement en notre possession et s'inspirent des objectifs généraux suivants :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement,*
- qualité de service rendu,*
- stabilité des taux communaux concernant les impôts locaux,*
- poursuite de la réalisation de nouveaux équipements structurants,*
- continuité dans l'entretien et la rénovation du patrimoine communal.*

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES PRODUITS

Dotations – Subventions – Participations	- 7,57 %
Impôts et taxes (revalorisation des bases)	+ 1,00 %
Autres produits	=

LES CHARGES

Charges (à caractère général et de gestion courante)	- 4,76 %
Charges de personnel	+ 4,90 %
Charges financières	- 31,42 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

Programme prévisionnel des inscriptions nouvelles :

DÉPENSES PREVUES

INTITULE	MONTANT
Eclairage public	220 000
Défense incendie	10 000
Acquisitions immobilières	160 000
Acquisition matériel et outillage technique et de voirie	30 000
Acquisition mobilier et autres matériels	69 000
Travaux de bâtiments	134 000
Travaux écoles	52 000

Travaux de voiries	559 000
Aménagement de terrains	12 000
FTU	40 000
Mise en conformité des ERP	33 000
Pôle sportif	1 200 000
Réfection du pont « Dominique »	510 000
Aménagement d'un piétonnier rue Jacques Morat	48 000
Aménagement d'un restaurant scolaire	350 000
TOTAL	3 427 000

RECETTES PRÉVUES

INTITULE	MONTANT
Dotations Fonds divers (FCTVA–Taxe Aménagement)	331 000
Subventions	878 000
Produits de cessions	340 000
Emprunt	0
Autofinancement	1 878 000
TOTAL	3 427 000

7) Budget Annexe.

1) ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'excédent global de clôture est de 98 910,01 € et se décompose comme suit :

. fonctionnement : 32 619,36 €

. investissement : 66 290,65 €

Monsieur DUMONT remarque la bonne santé des finances. Pour lui, le budget devrait se ressentir sur le budget des habitants.

Madame LEFEBVRE répond qu'elle et son équipe se sont engagés à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Le budget répond à leur engagement.

Mais Monsieur DUMONT insiste sur le fait que les habitants aimeraient une baisse des impôts par la commune, l'intercommunalité, le département et la région.

Madame LEFEBVRE fait remarquer que les TAP sont gratuits et qu'il faut faire des choix.

Monsieur DUMONT veut savoir si la commune a estimé le coût des TAP.

Madame le Maire répond qu'il est difficile de le faire car les personnels encadrants interviennent aussi pendant les temps de restauration scolaire. 80 % des élèves au TAP.

Monsieur DUMONT veut également savoir si des dépenses sont prévues pour la lutte contre les inondations.

Madame LEVEUGLE confirme qu'un bassin de rétention sur le terrain de Monsieur GOUILLART est en projet.